

Copie au Département Politique fédéral à Berne.

46

le 13 août 1942.

POLITISCHES DEPARTEMENT

23.AUG.1942 051246

REF C. 81. A. 1. R. 1

149

LST Vn f

ST/SCH/roa/ XI-A-9-gén.

je suis de l'avis que le meilleur moyen pour nous de faire face à cette situation est de faire en sorte que les autorités roumaines soient convaincues que la Roumanie a été dans un état d'opposition à l'Allemagne et que les deux pays ont été victimes d'un acte de guerre.

Je vous prie de me faire savoir si Monsieur le Directeur,

Lorsque M. Mihai Antonesco, Vice-Président du Conseil apprit qu'il allait recevoir la visite de M. Ebrard, il désira se documenter d'une façon générale sur le commerce roumano-suisse et demanda à M. P. Sterian, Secrétaire général du Ministère Royal de l'Economie nationale, de lui remettre un rapport sur les relations commerciales de nos deux pays.

Un de mes collaborateurs vient d'avoir connaissance du texte de ce rapport et c'est ainsi que je puis maintenant vous en envoyer une traduction en langue française. Ce document n'a pas du avoir d'influence sur les négociations qu'a conduites M. Ebrard, tout d'abord parce que celles-ci n'avaient pas un caractère aussi général que semble l'avoir exposé M. Sterian, et ensuite parce qu'elles avaient pour but non pas d'offrir à la Roumanie de nouveaux produits suisses qui permettraient à notre pays d'augmenter ses achats en pétrole, céréales ou matières fourragères, mais bien au contraire la délégation suisse désirait faire comprendre aux autorités roumaines qu'à la fin de 1942 il existerait un déficit de 30 à 40 millions de francs suisses en défaveur de la Roumanie provenant tant de marchandises que ce pays ne peut pas fournir que de produits pétroliers que l'Allemagne ne peut pas transporter.

A la Division du Commerce
du Département fédéral de l'Economie publique,

Berne.

27.Aug.1942 M



Copie au Département Politique fédéral à Berne.

Le 12 Sept 1945.

POLITIQUE DEPARTEMENT

SANS STERIAN

Enfin toute l'argumentation de M. Sterian, qui représente la Suisse comme mendiant le pétrole et les aliments que l'on peut acheter en Roumanie, ignore les armes commandées à Oerlikon et surtout le désir qui ~~vous~~ a été exprimé par différents personnages roumains de placer auprès de cette même fabrique une seconde commande tout aussi importante.

Depuis longtemps mes collaborateurs et moi-même avions l'impression que M. Sterian était nettement défavorable à la Suisse et que beaucoup de retard dans les affaires ou même d'obstacles posés sur notre route étaient dus au Secrétaire général du Ministère de l'Economie nationale. Peut-être faut-il tenir compte de cette situation pour apprécier à sa juste valeur un rapport qui nous est assez défavorable.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, les assurances de ma considération la plus distinguée.

1 annexe.

R. de Weck.

A la Direction du Commerce
au profit de l'économie populaire

B. L. P.

M

Copie pour M. S.